

A toutes les personnes
qui utilisent notre service
de repas à domicile

Cologne, Janvier 2017

Mode de fonctionnement du service de repas à domicile

Madame, Monsieur,

Pour un fonctionnement optimal de notre service de repas, nous sommes reconnaissants de prendre connaissance et respecter les quelques règles ci-dessous :

- ❖ Les personnes intéressées reçoivent au plus tard le lundi, la liste des menus de la semaine suivante.
- ❖ Il suffit de cocher le(s) menu(s) choisi(s) en indiquant le nombre de repas commandés.
- ❖ Le double de la fiche menu qui fait office de bon de commande, doit être retourné à l'association **au plus tard le mercredi midi**, soit par l'intermédiaire du transporteur, soit par fax au N° 022/786.32.55 ou par mail à l'adresse repas@foyer-st-paul.ch et éventuellement par téléphone.
- ❖ Il est possible d'annuler une commande par les mêmes créneaux mais au plus tard **48 heures** avant la livraison. Passé ce délai, nous ne pouvons plus annuler la livraison et le ou les repas commandés vous seront facturés. Il est possible de joindre la réception du Foyer St-Paul du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 18h30 ainsi que les week-end de 11h00 à 15h00.
- ❖ Les repas sont livrés le jour même entre 8h30 et 12h30 sous conditionnement spécifique. La boîte de transport sera récupérée le jour même ou à la livraison suivante. L'éventuelle commande du week-end sera livrée le vendredi. Pour la conservation et le mode de préparation des repas voir la fiche jointe à la présente.
- ❖ Le prix de chaque repas est fixé à frs 18.- pour le repas de midi et à frs 17.- pour celui du soir TVA et livraison incluse. Une facture mensuelle détaillée sera adressée.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez et vous adressons nos meilleures salutations.

ASSOCIATION DU FOYER SAINT-PAUL

M. Clary